



Les adhérents et bénévoles de Meuse nature environnement ont eu la primeur de la visite du pollinier. Photos Karine Diversay

« 30 % de la population a des allergies aux pollens, acariens ou chats »

Questions à ▶
D^r Nicolas Petit, allergologue et chef de service au sein du GHT

Quelle est l'allergie la plus fréquente aux pollens ?

« Celle de graminées. Dans le Grand Est allergologique on en recense 12. Il y a aussi le plantain qui pollinise n'importe quand, n'importe comment. Il y a aussi les pollens de bétulacées (bouleau, noisetier, aulne), les herbacées (ortie, armoise européenne et ambrosie américaine). Et, selon les années, le chêne peut gêner pas mal de patients. »

Quelle est la période ?

« Cela s'étale à peu près du 15 mai au 15 juillet et peut aller jusqu'en septembre ou

commencer plus tôt, selon la météo. Cette année le bouleau est en avance. »

Quels sont les conseils de base que vous pouvez donner aux personnes allergiques ?

« Fermer les fenêtres, éviter les activités en extérieur sans lunettes, se laver les cheveux tous les soirs avant d'aller se coucher, du moins les rincer pour que les pollens ne se déposent pas sur l'oreiller. »

Comment se passe une consultation dans un des hôpitaux du GHT ?

« On interroge les patients. Quand sont-ils malades ? Quelles circonstances ? Les pics... L'allergologue peut alors avoir une idée de l'allergène en cause. On fait des tests cutanés qui vont confirmer ou non notre hypothèse. Il faut pouvoir marier le



résultat des tests avec l'histoire des gens pour avoir des résultats fiables. »

Quelle est alors la prise en charge médicale ?

« En cours de saison on leur donne un traitement symptomatique pour les soulager.

Quand la saison pollinique est terminée, on les revoit pour entamer le traitement curatif pour faire disparaître l'allergie, c'est la désensibilisation. »

Comment ça se passe ?

« Il faut mettre du pollen sous forme de gouttes ou de comprimés sous la langue pendant deux minutes tous les jours pendant six mois. Le corps s'habitue au pollen. Mais il faut le faire trois ans d'affilée pour éviter la récurrence. »

Est-ce que de plus en plus de personnes sont allergiques aux pollens ?

« C'est en train de se stabiliser. On arrive à 30 % de la population française qui a des allergies aux pollens, acariens, chats. On arrive à un pic. Notre peur, en Meuse, c'est l'arrivée du pollen d'ar-

moise qui est très allergène et pour lequel la désensibilisation n'a pas de bons résultats. »

Dans quel hôpital peut-on consulter dans le département ?

« Sur les quatre hôpitaux du GHT (Bar-le-Duc/Fains-Véel, Verdun/Saint-Mihiel, Saint-Dizier et Vitry-le-François), il y a six allergologues, la plus grosse équipe de France. On aide d'autres hôpitaux : 40 % de nos patients sont en dehors de notre secteur sanitaire. Si un généraliste nous appelle pour un rendez-vous urgent, le patient peut être vu dans les 24 heures. Et pas que pour les allergies aux pollens. Hors urgence, il est possible d'avoir un rendez-vous sous trois mois. »

● **Propos recueillis par Karine Diversay**